

La place de DE en français contemporain: devant ou dans le syntagme nominal?

par

Povl Skårup

1. Le problème

Si l'on considère les séquences *de la soupe* et *de soupe* hors de tout contexte, on peut les inscrire dans un modèle positionnel du syntagme prépositionnel et du syntagme nominal de trois façons différentes, que j'appellerai α , β et γ :

syntagme prépositionnel				
terme régissant		régime		
		syntagme nominal		
		déterminants		noyau
α		de	la	soupe
		de		soupe
β	de		la	soupe
	de			soupe
γ		de	la	soupe
		de		soupe

Dans ce schéma ainsi que dans des schémas qui suivront plus loin, le modèle du syntagme nominal est simplifié au point de ne comprendre que ce qui nous concerne ici. Les schémas n'impliquent pas que dans α , il y aurait un syntagme prépositionnel où la place du terme régissant serait vide.

Dans α , *de la soupe* et *de soupe* ne sont pas des syntagmes prépositionnels mais des syntagmes nominaux, où *de* est le premier déterminant: *de* y occupe la même place que *toute* dans *toute la soupe*.

Dans β , ce sont des syntagmes prépositionnels, où *de* est le terme régissant. Le régime qu'il précède est un syntagme nominal, qui ne contient pas *de*.

Dans γ , ce sont également des syntagmes prépositionnels, où *de* est le terme régissant, mais *de* est en même temps le premier ou le seul déterminant du syntagme nominal: il n'y a qu'un seul *de*, mais celui-ci représente deux *de* consécutifs par haplologie. On connaît d'autres cas d'haplologie syntaxique en français moderne; Grevisse-Goosse § 218 en donne une liste, à laquelle on peut ajouter une préposition pour deux dans *Je le dis pour qui je dois le dire* (le régime de *pour* est *pour qui je dois le dire*; Sandfeld, *Prop. sub.*, § 53 in fine; Togeby I § 483.4).

C'est le choix entre ces trois possibilités qui va être discuté dans ce qui suit. En 1981, j'ai publié en danois un article qui contient plusieurs des idées qui vont être exposées ici; j'y avais toutefois laissé ouverte la question qui vient d'être posée sur la place de *de*.

Le doute ne se présente guère que pour la variante (ou acception) de *de* qu'on peut appeler générique-partitive. Aussi est-ce de cette variante-là qu'on va discuter ci-dessous. Pour toutes les autres variantes, on peut préférer β ou γ à α .

Dans les cas où *de* suit le terme régissant d'un syntagme prépositionnel, *de* doit se placer dans le syntagme nominal: *avec de la soupe*. Par contre, dans les cas où *de* est suivi de *tout* occupant la première place du syntagme nominal, *de* doit se placer devant celui-ci, à la place du terme régissant d'un syntagme prépositionnel: *de toute la soupe*.

Les deux places n'impliquent pas d'homonymie. On peut très bien dire que c'est le même mot qui se place tantôt dans le syntagme nominal, tantôt devant celui-ci. Ce mot peut être classé comme une préposition. Dire que *de* est une préposition, c'est le classer dans une des parties du discours, ce n'est pas affirmer que *de* occupe la place du terme régissant dans un syntagme prépositionnel. Il faut distinguer entre parties du discours et fonctions ou membres de la proposition. Les mots de chaque partie du discours ont des fonctions typiques, mais peuvent également assumer d'autres fonctions. La fonction typique des prépositions est comme le terme régissant d'un syntagme prépositionnel (Togeby et al., V, § 2007), mais *de* peut également

assumer la fonction de déterminant sans cesser par là d'être classé comme une préposition.

2. L'article partitif

Ce qu'il est convenu d'appeler l'article partitif est constitué par deux éléments: une variante de la préposition *de* et une variante de l'article défini. En étudiant l'origine de l'article partitif, il faut distinguer entre ces deux éléments.

La variante de l'article défini qui fait partie de l'article partitif est celle qu'on appelle l'article générique. Cette variante s'emploie également ailleurs, par exemple: *il aime le fromage, les pommes* 'il aime tout le fromage, toutes les pommes du monde'.

La variante de *de* qui fait partie de l'article partitif est une sous-variante de la variante générique-partitive. La variante générique-partitive a au moins une autre sous-variante, § 3.

En effet, *il a acheté du fromage, des pommes* signifie 'il a acheté un sous-ensemble non précisé de l'ensemble constitué par tout le fromage, toutes les pommes du monde'.

Variantes ou homonymes? Un avis répandu préfère voir un rapport d'homonymie entre les éléments de l'article partitif et les autres emplois de *de* et de l'article défini. Cet avis est contredit par l'évidence avec laquelle le sens de chacun des éléments se laisse identifier avec un des sens bien connus de la préposition et de l'article défini, respectivement. Bien entendu, cela ne doit empêcher ni les dictionnaires ni les grammaires de traiter en détail, et même à part, les variantes qui constituent l'article partitif.

A toutes les variantes de *de* suivi d'un syntagme nominal qui désigne des personnes ne correspond pas un emploi du pronom *en*: *je vois des enfants* – *j'en vois*, mais *je m'occupe des enfants* – *je m'occupe d'eux*, non **je m'en occupe*, sauf dans un langage populaire (où on peut y voir une réification). Gaatone 1971 (thèse, p. 101; article, p. 1) a utilisé ce fait comme critère pour distinguer entre l'article partitif et les autres emplois de *de*. Mais la distinction n'est pas là, elle est entre la variante générique-partitive et les autres variantes de *de*, celle-là pouvant être non-régie dans l'article partitif ou régie dans des exemples comme ceux-ci: *j'ai vu la moitié des enfants* – *j'en ai vu la moitié*; *ils ont beaucoup d'enfants* – *ils en ont beaucoup*. Loin d'isoler l'article partitif, ce critère renforce l'identification du *de* de l'article partitif avec la variante générique-partitive de la préposition. – Ajoutons que *en* peut correspondre également à *de* + un substantif désignant des personnes après une négation: *ils n'ont pas d'enfants* – *ils n'en ont pas*. En effet, là aussi, *de* est une sous-variante de la variante générique-partitive de la préposition. Cela n'implique rien pour la place de cette sous-variante, qui sera discutée au § 10.

3. Les sous-variantes de la variante générique-partitive de DE

La sous-variante de la variante générique-partitive de *de* qui fait partie de l'article partitif est caractérisée par trois faits:

- (1) Elle introduit un syntagme qui est soit du singulier non-nombrable: *du fromage*, soit du pluriel: *des pommes*, mais non du singulier nombrable, son correspondant dans un syntagme du singulier nombrable étant *un(e)*: *une pomme*. La pertinence de la distinction entre syntagmes nombrables et syntagmes non-nombrables n'est pas ébranlée par le fait bien connu que bien des substantifs peuvent être tantôt nombrables, tantôt non-nombrables: *il a acheté un fromage, il a acheté du fromage*. La plupart des syntagmes du pluriel sont nombrables de même que *un(e)* au singulier (c'est pourquoi certains grammairiens désignent *des* comme l'article indéfini du pluriel, en réservant le terme d'article partitif au singulier); mais tous ne le sont pas: *il a acheté des épinards, il a assisté à des funérailles*.
- (2) Elle n'est pas régie par ce qui la précède. Dans *il a acheté du fromage*, *de* n'est pas régi par *a acheté*. Par contre, dans *il a acheté la moitié du fromage*, *de* est régi par *la moitié*.
- (3) Elle est placée dans le syntagme nominal (α , du § 1); elle peut faire haplogogie avec un *de* placé à la place du terme régissant d'un syntagme prépositionnel (γ), mais elle n'occupe pas cette dernière place exclusivement (β). En effet, elle peut être précédée d'une préposition qui occupe la place du terme régissant: *avec du fromage*. Par contre, dans *il a acheté la moitié du fromage*, on dira que *de* est placé devant le syntagme nominal, à la place du terme régissant (β): ce n'est pas l'article partitif.

La variante générique-partitive de *de* a donc au moins deux sous-variantes:

sous-variantes de la variante générique-partitive de DE		
	terme régissant d'un syntagme prépositionnel	article partitif
+ sing. nombrable:	oui, mais elle peut être régie par un élément qui, lui, exclut le sing. nombrable	non
régie:	oui	non
place:	devant le syntagme nominal	dans le syntagme nominal

La sous-variante régie peut être régie par des éléments qui excluent le singulier nombrable: *manquer de*, *beaucoup de*. Si *de* y est suivi d'un substantif du singulier qui est normalement nombrable, ce substantif est considéré comme non-nombrable: *beaucoup de gâteau*.

4. DE + x + noyau dans la construction α

La sous-variante de *de* qui fait partie de l'article partitif (la construction α du § 1) n'est pas toujours suivie de l'article défini générique. Elle peut introduire des pronoms comme *tout* ou *aucuns*. Dans *d'aucuns*, on peut voir un seul mot du point de vue synchronique. Un exemple de *de tout*: «– Mais elle ne peut pas savoir *tout*, dit Florence. – Il suffit, expliquai-je, qu'elle sache *de tout* en proportion équilibrée.» (Boris Vian, *Le loup-garou*, 179; *tout* et *de tout* sont en italiques dans le texte).

Même dans les cas où cette sous-variante introduit un syntagme nominal, elle n'est pas toujours suivie de l'article défini générique. Là où elle ne l'est pas, elle est normalement suivie d'un autre élément qui précède le noyau du syntagme.

Cet élément ne peut pas être *un*, qui introduit un syntagme nombrable.

Cet élément ne peut guère non plus être la variante non générique de l'article défini. Grevisse, *Le Bon Usage*, 6^e éd., 1955, § 326, cite la phrase suivante: *Donnez-moi de la liqueur de votre cave et non de celle du voisin*, où *de la* ne serait pas l'article partitif et où le sens de *la liqueur* ne serait pas générique mais spécifique (et où *celle* représenterait *la liqueur*, non *la cave*). Mais cette phrase n'est guère usitée (aussi a-t-elle été supprimée dans la 12^e éd., refondue par A. Goosse, 1986); on mettrait plutôt un mot ou un syntagme quantitatif, comme *un peu* ou *un verre*. Si pourtant elle était employée, il faudrait y voir plutôt la construction β , de même que dans *Veux-tu du gâteau qui se trouve là devant nos yeux?* (Martin 1983, p. 38), et il faudrait ajouter *donner* aux verbes discutés au § 8.

Par contre, cet autre élément peut être: (1) un article démonstratif: *il a de ces idées*; (2) un article possessif: *donnez-moi de vos nouvelles, il a perdu de sa valeur*; (3) un adjectif: *il a acheté de nombreuses fleurs, de belles fleurs, d'autres fleurs* (si c'est un adjectif de nombre: *nombreux, multiples, rares*, la définition sémantique donnée ci-dessus ne convient pas: *de nombreuses fleurs* ne signifie pas 'un sous-ensemble non précisé de l'ensemble constitué par les nombreuses fleurs', mais 'un sous-ensemble nombreux de l'ensemble constitué par toutes les fleurs du monde'). Dans le troisième cas, celui où *de* est suivi d'un adjectif, *de* est souvent appelé article partitif réduit, comme si l'article défini y avait figuré avant de tomber. Soulignons que c'est la même sous-variante de *de* qu'on a dans les autres cas cités.

Dans la construction α , c'est toujours un élément placé dans le syntagme nominal qui détermine l'emploi de l'article générique: soit *bien de* précédant la place de l'article, soit la présence ou non d'une épithète entre la place de l'article et celle du noyau. Lorsqu'il n'y en a pas, l'article générique s'emploie toujours: *des accidents tragiques*. Lorsqu'il y en a, cinq règles se font concurrence après *de* sans *bien* :

- A. L'article générique ne s'emploie pas devant un adjectif antéposé, même au singulier: *entendre de bonne musique*. Cette règle était toujours valable au siècle dernier, mais dans notre siècle les exemples sont très rares, voir Togeby I, 1982, § 44, et Grevisse-Goosse 1986, § 569.a.2°.
- B. L'article générique s'emploie au singulier, mais non au pluriel devant un adjectif antéposé: *de la bonne musique*, mais *de grandes personnes*.
- C. L'article générique s'emploie au pluriel lorsque la cohésion de l'adjectif antéposé et du substantif est forte: *des grandes personnes*, mais *de grands troupeaux*.
- D. L'article générique s'emploie au pluriel devant les adjectifs élémentaires antéposés: *des grands troupeaux*, mais *d'immenses troupeaux*.
- E. L'article générique s'y emploie toujours, même au pluriel devant un adjectif antéposé: *des immenses troupeaux*, *des nombreux accidents*, sauf devant *autres* : *d'autres troupeaux*.

Après *bien de*, on n'applique normalement que la règle E (§ 9). Après *de* sans *bien*, la langue littéraire actuelle oscille entre les règles B, C et D, la règle A étant désuète, et la règle E appartenant à la langue parlée. Il est vrai que la rareté des adjectifs non-élémentaires antéposés dans la langue parlée rend difficile la distinction entre D et E.

5. DE haplologique

Ce qui vient d'être dit au § 4 ne vaut que pour les cas où *de* est placé uniquement dans le syntagme nominal (α , du § 1), non pour ceux où il occupe à la fois cette place et celle du terme régissant d'un syntagme prépositionnel (γ : *de* haplologique). Ce dernier cas se présente lorsque *de* est régi par ce qui précède (sauf si c'est par un verbe nié, § 10) et que le syntagme nominal est indéfini et soit du singulier non-nombrable soit du pluriel. Grevisse-Goosse § 568.b.Rem. donne les exemples suivants:

Du sable couvre le sol. → Le sol est couvert *de* sable.

Rencontrer *des* amis est agréable. → La rencontre *d'*amis est agréable.

Tu t'intéresses à *des* bêtises. → Tu t'occupes *de* bêtises.

Après un *de* haplogique, l'article défini générique ne s'emploie pas. La séquence *de la soupe*, prévue au § 1 même pour γ , n'y existe pas.

Le *de* n'est pas haplogique lorsque le syntagme nominal est du singulier nombrable: *Le sol est couvert d'une couche de sable*, *La rencontre d'un ami est agréable*, *Tu t'occupes d'une bêtise*.

Cette description se distingue de celle de Maurice Gross 1967 par le fait de n'être pas transformationnelle. Gross postule une structure sous-jacente avec *de de* + article générique, après quoi s'effaceraient d'abord l'article générique, puis le second *de*. Je préfère éviter cette structure sous-jacente. Je ne dis pas que l'article générique ait existé dans la construction qui nous occupe pour disparaître ensuite: dans un sens diachronique, cela serait faux; dans un sens synchronique, c'est une complication inutile. Je ne dis pas non plus que l'unique *de* ne représente que le premier *de*, le second étant effacé (α , du § 1), je dis qu'il représente les deux à la fois (γ).

6. Les déterminants indéfinis

Sans compter *quelque*, *certain*, *quelques*, *différents*, *divers*, *certains*, *plusieurs*, il y a deux paradigmes de déterminants indéfinis:

	singulier nombrable	singulier non-nombrable et pluriel	
1	un(e)	de (+ art., § 4)	article indéfini et article partitif
2	zéro		par exemple après <i>sans</i>

Exemples de zéro après *sans* : *sans fusil*, *sans argent*, *sans amis* (Togebly I, § 86.1).

Le premier paradigme distingue entre le singulier nombrable d'un côté et le singulier non-nombrable et le pluriel de l'autre. Le second paradigme ne fait pas cette distinction.

Ce fait peut servir de critère pour choisir entre les descriptions du § 1 et entre les deux paradigmes de déterminants: une variante de *de* qui précède un substantif du singulier nombrable doit être placée devant le syntagme nominal: β , et le déterminant est zéro: *branche d'arbre*. Cela vaut à condition de ne pas établir un troisième paradigme: *de* sans distinction entre le singulier nombrable et le singulier non-nombrable et le pluriel, § 10.0.

Ce critère fait défaut là où le contexte exclut le singulier nombrable, comme après *manquer de* ou *beaucoup de*, §§ 8 et 9.

7. Résumé des critères

Reprenons les trois constructions du § 1 en les comparant avec les déterminants indéfinis du § 6 et les autres observations faites jusqu'ici.

Dans α , où il est placé dans le syntagme nominal, *de* n'est pas régi. Le syntagme est indéfini; il n'est pas du singulier nombrable. *De* est séparé du noyau par l'article défini générique ou par un autre élément. Cela vaut si c'est le paradigme 1 du § 6, l'article partitif. Une autre possibilité sera citée au § 10.0.

Dans β , où il est placé devant le syntagme nominal, *de* est régi. Le syntagme est défini ou indéfini; il peut être du singulier nombrable aussi bien que du singulier non-nombrable et du pluriel. Le syntagme peut être introduit par n'importe quel déterminant, y compris zéro, et y compris l'article indéfini, mais à l'exclusion de l'article partitif, qui amènerait γ . On y trouve donc les deux paradigmes du § 6, mais le premier dans une variante déficiente. – Pour ce qui est de l'article défini générique, c'est ce qui précède *de* qui détermine sa présence ou son absence. Ainsi, il s'emploie toujours après *la plupart* : *la plupart des problèmes*, même devant *autres* : *la plupart des autres*, mais il ne s'emploie pas après *beaucoup* : *beaucoup de problèmes* (il est vrai qu'on peut y voir la construction γ , § 9).

Dans γ , où il occupe les deux places à la fois par haplogogie, *de* est régi de même que dans β . De même que dans α , le syntagme est indéfini; il n'est pas du singulier nombrable. A l'encontre de α , le syntagme ne contient pas d'autre déterminant que *de*.

8. Verbes à deux schémas valenciels

Chacun des verbes *manger*, *boire*, *goûter*, *prendre*, *vouloir*, *changer*, *manquer* a deux schémas valenciels (et même davantage, mais les autres ne nous intéressent pas ici). Ils peuvent régir un complément d'objet sans préposition régie: *manger une pomme*, *boire un verre*, *goûter un plat*, *prendre un repas*, *vouloir un bonbon*, *changer une chose (pour/contre une autre)*, *manquer une occasion*. Si le complément est indéfini et soit du singulier non-nombrable soit du pluriel, c'est la construction α qui fait partie de ce schéma valenciels. Mais ces verbes en ont également un autre, où ils régissent *de* suivi d'un syntagme nominal, la construction β . En étudiant l'origine de l'article partitif, il faut distinguer entre les deux schémas valenciels des verbes cités et peut-être d'autres.

Ainsi, *manger de* peut être suivi de *un(e)...* : *manger d'un plat*, mais apparemment pas d'un singulier non-nombrable: **manger de soupe*, ni d'un pluriel indéfini sans déterminant: **manger de plats*. On peut y voir la construction β avec une variante déficiente du paradigme 1. Une phrase comme celle-ci: *J'ai mangé de la viande* est ambiguë: α ou β . Tout cela vaut également pour *boire de*, *goûter de*, *prendre de*, *vouloir de*. Voir Kupferman 1979 et Martin 1983.

Changer de est suivi d'un substantif nombrable sans déterminant: *Durant la bataille de Fontenoy, dit le peuple de Paris, le duc de Biron changea trois fois de cheval, le maréchal de Saxe trois fois de chemise, et le maréchal de Noailles trois fois de culotte* (Gilles Lapouge, *Les Folies Koenigsmark*, cit. Lire 170, nov. 1989, p. 112). C'est donc la construction β . Le verbe y impose trois restrictions: le syntagme qui suit *changer de* est toujours nombrable et toujours indéfini et toujours sans déterminant (ou à déterminant zéro, le paradigme 2 du § 6).

Manquer de est lui aussi suivi d'un substantif sans déterminant: *Vous manquez d'hommes et de temps* (Camus, *La Peste*, p. 141, cit. Robert). Pour décrire cette construction, les faits ne nous permettent pas de choisir entre β et γ . On peut y voir la construction γ , mais on peut tout aussi bien y voir, de même qu'après *changer de*, la construction β avec trois restrictions imposées par le verbe. En effet, le syntagme qui suit *manquer de* n'est jamais du singulier nombrable; il est toujours indéfini; il est toujours sans déterminant (ou à déterminant zéro, le paradigme 2 du § 6). – Ces restrictions peuvent être abolies par une synecdoque employée dans le langage commercial. Le Robert sous *manquer*, IV (1966) 264 dit ceci: «(T. de Comm.) *Manquer d'un article, d'un produit*, en être démuné. *Avez-vous ce modèle en telle couleur? – Nous en manquons pour l'instant.*» La phrase *Nous manquons de ce modèle* équivaut à *Nous manquons de robes* [ou un autre produit] *de ce modèle*, où *robes* est du pluriel, indéfini, sans déterminant, comme c'est normal après *manquer de*. Par rapport à *robes de ce modèle*, *ce modèle* est une synecdoque.

Le déterminant zéro n'apparaît donc pas seulement après *sans* mais encore après *changer de* et *manquer de*.

9. BEAUCOUP, BIEN + DE

Beaucoup de et *bien de* ne peuvent pas être suivis du singulier nombrable: on ne dit pas **beaucoup d'un gâteau*, **bien d'un gâteau*, et si l'on dit *beaucoup de gâteau*, le substantif ne peut être que non-nombrable.

Les différences entre *beaucoup de* et *bien de* ont été étudiées par David Gaatone 1990 et Lise R. Lorentzen 1993, après d'autres. Les deux différences suivantes sont pertinentes ici:

Le syntagme qu'introduit *bien de* est toujours indéfini. Celui qui suit *beaucoup de* peut être défini: *beaucoup des voisins* (Togebly I, § 79.4).

Lorsque le syntagme qui suit *beaucoup de* est indéfini, il n'y a pas d'article générique: *beaucoup de problèmes*. Pour *bien de*, Togebly (I, § 79.6) formule la règle ainsi: «Après *bien*, l'article partitif reste toujours complet, même si le substantif a une épithète antéposée: *bien des faux problèmes* (Rousset, *Forme 17*), exception faite de *autres*: *bien d'autres soucis*.» Grevisse-Goosse (§ 569,b) dit la même chose, mais donne pourtant quelques exemples de *bien de* + adj. + subst., comme le recommandait Littré (pour le singulier, Littré

ajoutait dans son Supplément qu'il admettait *bien du bon esprit* à côté de *bien de bon esprit*).

Dans *beaucoup des voisins*, *beaucoup de mes voisins*, nous avons la construction β , où *de* est placé hors du syntagme nominal. Dans *beaucoup de problèmes*, où la place de l'article est vide, les faits ne nous permettent pas de choisir entre β et γ . Avec *bien*, nous avons la construction α , où *de* occupe la première place du syntagme nominal, et où l'article générique ne s'emploie pas devant *autres*, § 4 (si l'on disait **bien des autres soucis*, on pourrait y voir la construction β , de même que dans *la plupart des autres soucis*). Cela est conforme à l'avis courant.

Le problème qui se pose est plutôt la place de *bien*. Si *bien* avait la même place que *beaucoup*, il faudrait dire sans doute que *de* est régi par *bien* de même que par *beaucoup*, ce qui est contraire à la construction α . Il faudrait dire également que la présence de l'article générique après *de* est ici déterminée par un élément placé hors du syntagme nominal, ce qui est également contraire à la construction α (§ 4). Une meilleure solution est que *bien* occupe avec *de* la première place du syntagme nominal. C'est de la même façon que *bien* occupe une seule place avec une préposition dans *bien après...*, *bien avant...*, avec un adjectif dans *une lettre bien longue*, avec un nom de nombre dans *Cela avait valu bien mille francs* (la phrase *Cela vaut bien mille francs* est syntactiquement et sémantiquement ambiguë: *bien* peut occuper la place qui suit le verbe fini, de même que dans *Cela avait bien valu mille francs*, ou *bien* peut partager une place avec *mille*, de même que dans *Cela avait valu bien mille francs*; Gaatone 1990, p. 211, n'envisage *Cela vaut bien mille francs* que sémantiquement, et ne commente que la première des interprétations démontrées ici). *Bien de* occupant une seule place peut être comparé avec l'expression anglaise *a good deal of*, où *good* correspond à *bien*, et *a deal of* à *de*, et où *good* est subordonné à *a deal* de même que *bien* à *de*.

Les dictionnaires ne nous renseignent pas sur l'âge de *bien* partageant avec *de* la première place d'un syntagme nominal. Je cite ici les premiers exemples sûrs que je connaisse, sans prétendre qu'il n'existe pas d'exemples antérieurs: «Nous avons eu bien de la joie de [la] naissance de Mlle de Conty» (Malherbe, Œuvres, éd. Antoine Adam, Pléiade, 1971, p. 460, lettre à Peirese du 24 mars 1610), «Mlle de Rohan a eu bien de la peine à obtenir le rang qu'elle a» (ib., p. 467, lettre à Peirese du 6 mai 1610). Les exemples où *bien de* suit immédiatement le verbe fini ne sont pas sûrs, même si le sens y est également quantitatif, parce que là, *bien* peut se rattacher syntaxiquement au verbe aussi bien qu'à *de*.

10.0. La place de DE régi par un verbe nié

Le cas le plus controversé du doute formulé au § 1 est la place de *de* dans des phrases comme *il n'a pas d'ami, il n'a pas de vin, il n'a pas de cigarettes*.

Dans ce type, *de* est régi (ou conditionné) par le verbe nié. Celui-ci n'est même pas toujours accompagné d'une négation explicite: *A la réflexion, peut-il y avoir de linguistique qui ne soit pas une ethnolinguistique?* (Christian Baylon, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, 1991, p. 46), question rhétorique qui implique une réponse négative (Grevisse-Goosse, § 569.c. Rem.2, cite des exemples semblables). Inversement, le verbe n'est pas toujours explicite: *Pas de chance!*

Dans ce qui précède, on a supposé que la construction α du § 1, où *de* se place dans le syntagme nominal, n'avait qu'un seul paradigme de déterminants, le paradigme 1 du § 6. Avec ce paradigme, l'hypothèse α est écartée par les critères résumés au § 7: (1) *de* est régi; (2) le syntagme peut être du singulier nombrable: *il n'a pas d'ami*; (3) *de* n'est pas suivi de l'article défini générique.

Une quatrième objection contre α est constituée par le fait suivant. Les verbes qui ont deux constructions selon la présence ou non d'une négation sont ceux qui sans la négation ne régissent pas une préposition, comme *avoir, acheter*, etc. (et même pas tous ces verbes: *c'est du vin, ce n'est pas du vin*, non **ce n'est pas de vin*). Les verbes qui régissent une préposition n'ont pas deux constructions: *il pense à du vin, il ne pense pas à du vin*, non **il ne pense pas à de vin*. Si le *de* provoqué par la négation était placé dans le syntagme nominal, comme l'implique l'hypothèse α , on s'attendrait à **il ne pense pas à de vin*. L'hypothèse β implique qu'avec les autres verbes, la négation fait ajouter *de* comme terme régissant d'un syntagme prépositionnel, mais elle ne peut pas le faire là où cette place est déjà occupée par une préposition.

La seconde des objections citées contre α écarte également la construction γ , avec *de* haplogique. Maurice Gross 1967, p. 110, adopte la même description après un verbe nié que dans les cas cités au § 5. C'est qu'il ne considère pas d'exemples avec le singulier nombrable du type: *il n'a pas d'ami*.

La même objection a amené Gaatone 1971 (thèse, p. 121; article, p. 12s.), non pas à préférer β à α après un verbe nié (pour la raison qui sera discutée au § 10.3), mais à essayer de sauver α en y voyant un autre déterminant, *de*, qui s'emploierait même avec le singulier nombrable, et qui ne serait pas suivi de l'article défini. Ce déterminant constituerait donc un troisième paradigme à côté de ceux du § 6:

	singulier nombrable	singulier non-nombrable et pluriel	
1	un(e)	de (+ art., § 4)	article indéfini et article partitif
2	zéro		par exemple après <i>sans</i>
3	de (sans article)		après un verbe nié, selon Gaatone

Néanmoins, la plupart des grammairiens, du moins en Scandinavie, semblent préférer y voir la construction α avec le paradigme 1, en parlant de l'article partitif réduit après une négation de même que devant un adjectif épithète antéposé (§ 4). C'est ce qu'on lit dans plusieurs grammaires, y compris celle de Pedersen, Spang-Hanssen & Vikner 1980, § 61, celle de Togeby I, 1982, § 74, celle de Rasmussen & Stage 1989, § 210, celle de Boysen 1993, § 17.4.2.1. C'est ce qu'on lit également dans un livre récent de Danell, 1993, p. 101. Il faut donc considérer leurs arguments.

10.1. Le remplacement de *DE* par des articles.

Pedersen, Spang-Hanssen & Vikner (1980, § 61.2.2) remplacent *de* dans *il n'a pas de cigarettes* par des articles dans *il n'a pas mes cigarettes*, *il n'a pas les cigarettes*, afin de prouver que *de* n'y est pas «préposition» mais «l'article partitif réduit», c'est-à-dire prouver la construction α avec le paradigme 1, non β .

Si cette argumentation était valable, elle ne prouverait cependant pas la construction α avec le paradigme 1 plutôt qu'avec le paradigme 3. Les auteurs n'envisagent pas cette dernière possibilité proposée par Gaatone.

La substitution ne prouve même pas α plutôt que β . Le raisonnement est circulaire, puisqu'il suppose ce qu'il est censé prouver, à savoir que *de* dans *il n'a pas de cigarettes* est placé dans le syntagme nominal de même que *mes*, *les* dans *il n'a pas mes cigarettes*, *il n'a pas les cigarettes*.

10.2. Le remplacement du verbe nié par le même verbe sans la négation.

Les grammairiens qui voient l'article partitif réduit (la construction α avec le paradigme 1 du schéma ci-dessus) dans *il n'a pas de vin*, *il n'a pas de cigarettes* motivent leur avis par la comparaison avec *il a du vin*, *il a des cigarettes*. Ce raisonnement suppose que *de* soit la même (sous-)variante du mot, occu-

pant la même place, dans les premières phrases que dans les dernières, mais cela n'est ni évident ni démontrable.

A cela s'ajoute que lorsque le substantif n'est ni du pluriel ni non-nombrable, mais du singulier et nombrable, *de* après un verbe nié correspond à l'article indéfini, non à l'article partitif. A la phrase: *actuellement il n'a pas de position précise* (exemple cité par Danell 1993, p. 111), correspond sans la négation *il a une position précise*, non **il a de la position précise*, comme l'impliquent les théories de plusieurs grammairres. Si on ne dit évidemment pas que *de* dans *il n'a pas de position précise* est l'article indéfini *une* réduit à *de*, on ne devrait pas non plus dire que *de* dans *il n'a pas de cigarettes* est l'article partitif réduit à *de*. C'est là une variante de la seconde des objections faites à α au § 10.0.

On peut même trouver une négation + *de* correspondant à zéro sans négation: *C'est qu'il n'y a d'art que là où il y a création* (Michel Tournier, *Le Crépuscule des masques*). Si on ne dit évidemment pas que *de* dans *il n'y a d'art ...* est zéro réduit à *de*, on ne devrait pas non plus dire que *de* dans *il n'a pas de cigarettes* est l'article partitif réduit à *de*.

Ce que les partisans de α devraient dire, c'est qu'à l'article partitif, ou à l'article indéfini, ou à zéro, correspond (ou peut correspondre) *de* après un verbe nié. C'est dire que si l'on admet α , il vaut mieux y voir le paradigme 3 (le *de* proposé par Gaatone) que le paradigme 1 (l'article partitif). Cela n'implique évidemment pas que la construction α avec le paradigme 3 soit également préférable à β .

10.3. Un ou deux schémas valenciels?

On a objecté contre β que cette description implique que le même verbe a deux schémas valenciels différents selon qu'il est nié ou non. Mais le choix entre α et β n'est pas un choix entre un seul schéma valenciel et deux schémas différents. C'est pourtant ce que suppose Gaatone 1971 dans l'objection qu'il fait à β : «Ce point de vue nous paraît présenter un inconvénient majeur: il obligerait à considérer le syntagme nominal indéfini objet direct d'un verbe positif comme objet indirect dans une phrase négative, c'est-à-dire qu'il faudrait postuler un changement de la transitivité du verbe accompagnant le passage à la forme négative.» (Texte identique dans la thèse de Gaatone, p. 121, et dans son article, p. 13).

Il est vrai que si l'on préfère β , il y a évidemment deux schémas valenciels, et qu'on voit un régime direct dans *il a des cigarettes*, *il a mes cigarettes*, mais un régime indirect dans *il n'a pas de cigarettes*. Mais même si l'on préfère α , il n'y en a pas moins deux schémas valenciels, dans la mesure où la valence ne concerne pas seulement la présence ou l'absence d'une préposition mais le constituant entier, y compris son déterminant (et son cas, dans les langues à cas).

Ce qui ressemble encore plus aux faits français, c'est ce qu'on observe en russe et dans d'autres langues slaves, où un verbe qui sans négation régit l'accusatif régit le génitif partitif lorsqu'il est accompagné d'une négation, comme l'a bien montré Sten 1938. Dans ces langues, un verbe sans négation et le même verbe avec négation n'ont pas le même schéma valenciel, et cela vaut également en français, même si l'on préfère α .

Le désir d'éviter la complication de deux schémas valenciels ne peut donc pas servir d'argument pour préférer α à β .

On peut conclure que les arguments pour préférer α à β ne sont pas valables, mais que les objections contre α le sont. Puisqu'il faut donc rejeter α , le paradigme 3 du § 10.0 devient une complication inutile.

10.4. Les deux constructions d'un verbe nié.

Le choix dont on a discuté jusqu'ici concerne deux descriptions, α et β , d'une phrase comme *on n'offre pas de sherry*. Il ne faut évidemment pas confondre ce choix avec la concurrence entre la construction de cette phrase et celle de la phrase suivante: *on n'offre pas du sherry*, par exemple ... *dans une coupe*.

En décrivant cette concurrence, il ne faut pas oublier qu'à *de* sans déterminant après un verbe nié ne correspond pas seulement l'article partitif, mais également l'article indéfini et même parfois zéro, après le même verbe sans la négation (§ 10.2). Cela vaut également dans la concurrence entre les deux constructions d'un verbe accompagné d'une négation. Gaatone 1971 en offre un exemple dans son texte, en hésitant entre «*ne ... que n'a pas de valeur négative*» (article, p. 3) et «*ne ... que n'a pas une valeur négative*» (thèse, p. 107). Il est vrai qu'il y a ici la complication que *un* ne sert pas seulement d'article indéfini mais encore de nom de nombre (et avec cela le plus bas des nombres naturels), ce qui donne à *pas un* des valeurs qui n'ont pas de correspondance avec un syntagme nominal non-nombrable (Danell 1974, 423-4).

Ce n'est donc pas seulement une concurrence entre *de* et l'article partitif. Ce qu'il faut dire, c'est qu'un verbe qui sans négation se construit avec un syntagme nominal sans préposition peut se construire de deux façons avec une négation, soit avec *de* sans déterminant (la construction β du § 1 avec le paradigme 2 du § 6), soit avec les mêmes déterminants que sans la négation. Les déterminants de la seconde construction ne peuvent pas seulement être l'article partitif, mais également l'article indéfini et zéro, et encore tous les autres, y compris les articles définis, possessifs, démonstratifs et les noms de nombre, comme dans *il n'a pas mes cigarettes*, *il n'a pas les cigarettes* (§ 10.1), *il n'a pas une cigarette*. La première construction n'est possible que si le syntagme nominal n'est pas défini. Par là, le choix entre les deux constructions d'un verbe nié ressemble au choix entre les deux constructions des verbes *manquer* et *changer* (§ 8). Le fait qu'on a le même déterminant après

un verbe nié + *de* qu'après *changer de* et *manquer de* et qu'après *sans* n'est d'ailleurs pas contraire à l'intuition. Ce fait n'est pas non plus en désaccord avec le facteur 'non-existence' que Danell 1974 et 1993 voit dans *pas de*.

10.5. Verbe nié ou proposition niée?

Dans un modèle positionnel de la proposition, la négation occupe la même place dans *on n'offre pas de sherry* que dans *on n'offre pas du sherry dans une coupe*.

Or nous avons vu au § 10.3 que la différence entre d'un côté *on n'offre pas de sherry* et de l'autre *on n'offre pas du sherry dans une coupe* et *on offre du sherry* implique deux schémas valenciels différents (et que cela vaut indépendamment de la place qu'on attribue à *de* dans *on n'offre pas de sherry*).

Cela suggère que dans un modèle non plus positionnel mais fonctionnel de la proposition, la négation n'occupe pas la même place dans *on n'offre pas de sherry* (avec *de* sans déterminant) que dans *on n'offre pas du sherry dans une coupe* (où le syntagme nominal a le même déterminant qu'après le même verbe sans négation, comme dans *on offre du sherry*). Dans la première proposition, où elle modifie la valence du verbe, la négation se rattache à celui-ci. Dans la seconde, où elle ne modifie pas la valence du verbe, la négation ne se rattache pas à celui-ci, mais à la proposition entière. Soulignons que «se rattacher à», notion syntaxique, n'est pas synonyme de «porter sur», notion sémantique; je ne reprends pas ici la discussion sur la portée de la négation (voir notamment Christina Heldner 1981 et Claude Muller 1991, passim). On peut dire que dans *on n'offre pas du sherry dans une coupe*, la négation porte sur *dans une coupe*, tout en se rattachant à la proposition entière.

Cette suggestion s'accorde bien avec le sens d'une phrase comme «Tous les Français ne boivent pas du vin», qui ne signifie pas «Tous les Français évitent de boire du vin», mais qui nie la phrase «Tous les Français boivent du vin».

Ce n'est pas ici l'endroit d'examiner les correspondances qu'ont avec d'autres variables, sémantiques ou autres, les places de la négation et la présence ou non d'un *de* régi. Disons toutefois que l'hypothèse syntaxique présentée ici n'est pas en désaccord avec l'hypothèse sémantique présentée par Henning Nølke 1993, qui parle d'une négation descriptive là où je rattache la négation au verbe, et d'une négation polémique là où je la rattache à la proposition entière.

Povl Skårup
Université d'Århus

Résumé

Au début de l'article on pose la question de savoir où se place *de* : (α) dans le syntagme nominal, (β) devant celui-ci, ou (γ) les deux à la fois (par haplogogie). Le schéma suivant montre les résultats principaux, parmi lesquels on observera surtout: *bien* partageant avec *de* la première place du syntagme nominal, alors que *de* régi par *beaucoup* se place devant le syntagme nominal; les deux places de *de* après *manger* (dans ou devant le syntagme nominal); la place de *de* après un verbe nié (devant le syntagme nominal, sauf là où le verbe nié a la même construction que sans la négation, § 10.4).

		syntagme prépositionnel			
		terme régissant	régime		
			syntagme nominal		
			déterminants	noyau	
α	avoir manger avec		(bien) de	la	soupe
	§ 4		de		soupe
β	la moitié manger beaucoup	de		la	soupe
	beaucoup ne pas avoir changer manquer?	de			soupe
γ	–		de	la	soupe
	être couvert s'occuper beaucoup? manquer?		de		soupe

Ouvrages cités

- Boysen, Gerhard: *Kapitler af fransk syntaks. I. Artiklerne*. Serie om fremmedsprog nr. 14. Aalborg Universitetsforlag 1981.
- Boysen, Gerhard: *Fransk Grammatik*. København, 1993.
- Danell, Karl Johan: «La concurrence *pas de vin – pas du vin*. Portée de la négation et existence de l'objet», *Studia Neophilologica* 74 (1974) p. 409-425.
- Danell, Karl Johan: *La linguistique. Pratique et théorie*. Lund, 1993. (Le chapitre 4, «*Pas de vin – pas du vin* : petit problème à portée non négligeable», reprend le problème de l'article de 1974.)
- Gaätone, David: *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève, 1971. Chapitre II: «Le fonctionnement de *de*».
- Gaätone, David: «Articles et négation», *Revue Romane* VI (1971) p. 1-16. Cet article est une version légèrement différente du chapitre II de la thèse du même auteur, parue la même année.
- Gaätone, David: «Éléments pour une description de *bien* quantifieur», *Revue de linguistique romane* 54 (1990) p. 211-230.
- Grevisse, Maurice: *Le Bon Usage, Grammaire française*. 6^e éd., Gembloux-Paris, 1955. – 12^e éd. refondue par André Goosse. Paris-Gembloux, 1986.
- Gross, Maurice: «Sur une règle de cacophonie», *Langages* 7 (1967) p. 105-119.
- Heldner, Christina: *La portée de la négation*. Stockholm, 1981.
- Kupferman, Lucien: «L'article partitif existe-t-il?», *Le Français moderne* 47 (1979), p. 1-16.
- Lorentzen, Lise R.: «Les quantifieurs *bien des* et *beaucoup de* introduisant des syntagmes nominaux au pluriel», à paraître dans les actes du XII^e Congrès des Romanistes Scandinaves, tenu à Ålborg en août 1993.
- Martin, Robert: «De la double «extensité» du partitif», *Langue française* 57 (février 1983), p. 34-42.
- Muller, Claude: *La négation en français*. Publications romanes et françaises, CXCVIII. Genève, Droz, 1991.
- Nølke, Henning: «Tous les Français ne boivent pas du vin», à paraître dans les actes du XII^e Congrès des Romanistes Scandinaves, tenu à Ålborg en août 1993.
- Pedersen, John, & Ebbe Spang-Hanssen & Carl Vikner: *Fransk Grammatik*. København, 1980.
- Rasmussen, Jens, & Lilian Stage: *Moderne Fransk Grammatik*. 3^e éd., København, 1989.
- Sandfeld, Kr.: *Syntaxe du français contemporain, II. Les propositions subordonnées*. 1936, réimpression, Genève (Droz) 1965.
- Sten, Holger: *Nægtelserne i Fransk*. København, 1938. (Page 124: «smågn. Russisk, hvor Objektet i en nægtende Sætning sættes i (partitiv) Genetiv, skønt Nægtelsen ikke er udvidet ved et oprindeligt Substantiv».)
- Tøgeby, Knud: *Grammaire française, I: Le Nom*. Copenhague, 1982.
- Tøgeby, Knud, et al.: *Grammaire française, V: La Structure de la Proposition*. Copenhague, 1985.